anadian
mphlets
3578

Parent - Latinne
Discours prononcé
devant la chambre

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

ET. PARENT, ECR.,

DEVANT

LA CHAMBRE DE LECTURE DE ST.-ROCH,

LE 15 AVRIL 1852.

QUÉBEC:
IMPRIMERIE DE E. R. FRÉCHETTE.

1852

CONSIDÉRATIONS

SUR

LE SORT DES CLASSES OUVRIÈRES.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Si j'ai un peu tardé à me rendre au désir que l'on m'a exprimé d'avoir une lecture en ce lieu, je me flatte que l'on ne m'accusera pas de paresse. Dans ce cas, j'en appellerais à l'empressement avec lequel, depuis que le gout des lectures publiques s'est introduit parmi nous, j'ai payé, au prix de maintes laborieuses veilles, le tribut que doit à son pays tout homme, que des études spéciales mettent en état d'être utile, sur quelques points, à ses concitoyens et surtout à la jeune génération. La jeunesse, en effet, se trouve par ce moyen, et en quelques heures, en possession des fruits intellectuels, péniblement recueillis pendant de longues années de lecture, d'observations et de méditations. Il serait bien à désirer que tous ceux qui ont lu, observé ou médité, dérobassent quelques veilles à leurs occupations ordinaires pour l'instruction de la jeunesse. Il est peu d'hommes, tant soit peu instruits, qui ne pussent se rendre très utiles sous ce rapport. Il y a toujours quelque branche favorite, sur laquelle on peut communiquer ce qu'on sait avec profit pour ceux qui n'ont pas suivi les mêmes études. Ce n'est pas que les hommes d'études, dans un jeune pays comme le nôtre, où la carrière des lettres, suivie exclusivement, ne peut guère conduire qu'à l'hôpital, puissent prétendre à jeter un grand ou nouveau jour sur les sujets qu'ils traiteraient ; nous aurons longtemps encore à aller chercher les maîtres de la science chez les Européens, nos pères et nos instituteurs, chez qui la carrière des lettres est un état, une profession, qui mène à la fortune et à la distinction, tout comme une autre. Mais il est une chose importante à l'égard de laquelle les écrivains Européens ne sont pas toujours pour nous des guides sûrs,

c'est l'application. C'est sous ce rapport que nous pouvons beaucoup profiter des observations de nos hommes studieux et expérimentés. Trop souvent les écrivains d'outre-mer, travaillant sous l'inspiration d'un ordre de choses, et pour des hommes différant des nôtres de toute la différence qu'il y a entre la jeunesse et la caducité, entre la santé et la maladie, entre le passé et l'avenir, montent nos têtes juvéniles et leur font voir tout en noir dans nos hommes et nos institutions. Eugène Sue, ou tout autre écrivain favori du jour, a écrit que telle et telle chose était bonne ou mauvaise en France ou ailleurs, on en conclut, de prime abord, que cette chose est bonne ou mauvaise pour nous. Alors programmes de pleuvoir, assez renflés d'articles pour occuper nos hommes d'état pendant un siècle à venir. Toutes ces clameurs jettent le trouble et l'inquiétude dans l'esprit des classes laborieuses, auxquelles on réussit à faire croire que leur pays est une terre de désolation, tandis qu'on leur fait voir un nouveau paradis terrestre de l'autre côté de la ligne 45. Le double résultat de tout cela, c'est qu'il se perd en vaines déclamations une somme d'intelligence et d'activité qui pourrait, mieux dirigée, nous faire marcher à grands pas dans la voie du progrès industriel ; et que dans un pays où il se trouve des millions d'arpents d'excellente terre à ouvrir, on voit des familles entières s'expatrier par centaines tous les ans, et aller porter ailleurs leurs capitaux et leur travail, diminuant d'autant nos forces et nos moyens pour maintenir notre chère et honorable nationalité, dépôt sacré qu'il est de notre devoir, de notre intérêt et de notre honneur à tous de transmettre intact à nos enfants. Pour moi, c'a été et ce sera toujours la devise de ma vie. C'est sur un sujet étroitement lié à notre nationalité qu'en 1846, je donnai ma première lecture publique, et toutes celles qui l'ont suivie s'y rattachent d'une manière plus ou moins étroite. Et pendant douze années de journalisme, passées bien agréablement au milieu de vous, j'ai écrit, ayant devant les yeux et dans le cœur aussi, l'épigraphe : " Nos institutions, notre langue et nos lois." Le sujet dont je vais vous entretenir n'est pas étranger non plus à cette pensée de toute ma vie. Les déserteurs, les transfuges peuvent appeler cela une marmotte tant qu'ils voudront ; pour moi, et pour vous aussi, j'en suis sûr, c'est une religion, c'est le culte national, c'est le respect dû à la mémoire de nos pères, c'est la considération de notre postérité, c'est l'accomplissement d'un décret providentiel, de la volonté de Dieu, qui crée les nationalités pour qu'elles vivent. Or, qui niera que nous, Canadiens-français, ayons une nationalité, lorsqu'on en trouve la reconnaissance dans un acte législatif même du Parlement Britannique, la 14e Geo. III, ch. 83, passé à la veille de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis,

signalé dans cette même déclaration comme un des griefs des Etats-Unis, et auquel l'Angleterre dut la conservation du Canada. Cet acte est plus qu'une reconnaissance, il constitue, vu les circonstances dans lesquelles il fut passé, un vrai contrat social entre nous et l'Angleterre, venant à l'appui, étant la consécration de notre droit naturel. Je sais qu'on fait souvent bon marché de ces contrats et de ces droits, quand on est sorti d'embarras et qu'on est le plus fort ; mais aussi la providence est toujours-là, qui sait, quand elle le veut, et quand ils le méritent, protéger les faibles contre le fort. Or, messieurs, la providence aide ceux qui s'aident, qui secondent ses desseins, qui se soumettent de bon cœur à ce qui est d'ordonnance divine dans les choses humaines, et se contentent sans murmurer du sort qui leur est fait, ce qui n'empêche pas chacun de travailler de son mieux à rendre son sort meilleur, sans nuire à son prochain ni à la société.

Nous voici amenés à notre sujet, et, sans plus de préface, nous allons y entrer. Je dois vous dire, auparavant cependant, que c'est avec un singulier plaisir que j'ai reçu l'invitation de donner une lecture au milieu d'une population ouvrière, moi qui tiens à honneur de sortir de cette classe si utile à la société, qui doit être, et qui est en effet, la première dans mes affections. Je rougirais, je vous assure, qu'on pût dire de moi : Voilà le fils d'un père qui, pendant sa vie, n'a fait que manger, boire et dormir. Et si l'on pouvait ajouter : Il vit comme vécut son père. Oh ! pour le coup, je courrais me cacher. Je l'ai dit cent fois : un homme qui vit sans rien faire, est un homme inutile, nuisible même à la société. Jusqu'à présent, j'ai pu craindre quelquefois de n'être pas compris de mes auditeurs ; mais ici, au milieu de travailleurs et d'enfants de travailleurs, comme moi, je suis sans appréhension aucune ; je me sens chez moi, au milieu des miens, et je n'aurai pas besoin de recourir aux précautions oratoires pour faire passer certaines vérités. L'on saura que c'est un ami qui parle du fond du cœur, et que tout ce qu'il dira il le croira dans l'intérêt et pour l'avantage de son auditoire.

Je dois vous dire aussi, et l'on a dû s'en apercevoir déjà, que ce n'est pas un discours académique que je viens vous faire, mais bien un entretien familier sur quelques points qui intéressent la classe des ouvriers : et par ouvriers j'entends non seulement les gens de métier, mais tous ceux qui vivent du travail manuel, les travailleurs en un mot.

Le sort des classes ouvrières... Si j'avais à prononcer ces mots devant un auditoire européen, vous entendriez un sourd murmure courir dans tous les rangs. C'est qu'en Europe il y a dans ces cinq mots de quoi renverser dix empires. C'est vous dire qu'en Europe les classes

ouvrières sont dans un état déplorable,sous le double rapport moral et matériel. Sous le rapport matériel, c'est-à-dire quant aux moyens de subsistance,elles sont, surtout dans les grandes villes, toujours dans l'état le plus précaire, souvent réduites à la plus affreuse misère. Et à l'état moral, elles en sont venues, la misère aidant, à ne plus respecter aucune autorité même celle de Dieu, dont un grand nombre, vous aurez de la peine à m'en croire, n'ont même jamais entendu parler. Cet état de choses est effrayant, n'est-ce pas ? Aussi est-ce le grand, le principal objet de sollicitude,depuis longtemps, pour tous ceux qui s'occupent du sort des sociétés. Il est peu de sujets sur lesquels il ait été, depuis cinquante ans, écrit autant de livres. Les essais pratiques n'ont pas non plus fait défaut. Mais livres et essais ont été jusqu'à présent inefficaces, pour produire un adoucissement sensible à un mal si grand, si invétéré.

Mais me demanderez-vous, quelle est donc la cause de ce mal si formidable ? Il y a un grand nombre de causes, dont il vous importe de connaître les principales au moins, afin de pouvoir en prévenir l'introduction ou en empêcher la continuation dans notre pays. Car, comme je l'ai dit, dans une autre occasion, nous, enfants de la vieille Europe, avons sucé avec le lait le germe du mal qui la tourmente, et tôt ou tard nous en souffrirons comme elle, si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour l'extirper de notre constitution sociale.

Les causes de ce mal, quoique nombreuses et diverses, peuvent néanmoins se réduire à une seule, à l'erreur plus ou moins coupable : erreur chez les gouvernements, erreur chez les maîtres, erreur, mais plus pardonnable, chez les ouvriers eux-mêmes. Mais pour bien comprendre cela il faut remonter à l'origine des choses.

Dieu.... il faut toujours en venir là, lorsqu'on parle des choses humaines..., Dieu, en créant l'homme avec des besoins multipliés et des affections durables, le destina à vivre en société. Mais ce n'est pas seulement par le corps et par le cœur que l'homme est sociable, c'est surtout par l'intelligence. L'homme isolé peut, tant bien que mal, pourvoir à ses besoins physiques, de même qu'il peut supporter la vie dans un cercle très restreint d'affections ; mais les besoins, mais les aspirations, mais les ardeurs inextinguibles de l'intelligence, il n'y a que dans la société et par la société qu'on peut, je ne dirai pas y satisfaire, mais au moins lui faire prendre son essor vers les régions de la lumière, où l'attire ou la pousse une force irrésistible. Aussitôt donc que les premiers hommes eurent eu pourvu suffisamment aux besoins physiques et moraux, ils pensèrent à ceux de l'intelligence, et la société, telle que nous la connaissons, fut imaginée, ou plutôt l'homme y fut instinctivement poussé. Alors on

vit se développer le goût de l'art et de la science, de l'art qui imite l'œuvre de Dieu, de la science qui la fait connaître et l'explique, deux besoins, deux jouissances de l'âme aussi impérieux pour elle, que le sont pour le corps les besoins et jouissances purement physiques.

Mais l'homme n'est pas seulement sociable, comme l'abeille ou le castor ; il est de plus qu'eux perfectible ; c'est-à-dire qu'il aspire sans cesse à être mieux qu'il n'est, de même qu'à faire mieux qu'il ne fait. Notre castor, malgré les piéges du trappeur, construit encore sa chaussée comme du temps de Jacques Cartier ; le rossignol ne chante pas mieux qu'il ne le faisait dans le paradis terrestre, et l'âne n'est pas plus renommé qu'il ne le fut de tout temps pour le charme de sa voix Mais l'homme à qui Dieu a révelé l'existence de l'infini, ne s'arrêtre, ne pourra s'arrêter jamais dans la poursuite de cet infini ; il faut qu'il marche, marche, marche toujours vers ce but, qu'il ne pourra jamais atteindre, mais dont il approchera cependant, découvrant à chaque pas des beautés et des merveilles nouvelles,qui le récompensent bien de ses peines et de ses travaux. Eh ! c'est Dieu, qui, sachant que nous ne pourrions, sans être anéantis, supporter tout l'éclat de sa gloire à la fois, nous la laisse voir par parcelles, par petits rayons successifs. Et il en sera de même jusqu'à la fin des temps, par une progression constante, sans que l'homme puisse jamais ici bas connaître toute la gloire de Dieu. C'est ce que Dieu lui-même fit entendre clairement à Moïse, qui désirait le voir dans sa gloire : "Vous ne pourrez voir ma face, car l'homme ne peut me voir et vivre," dit Dieu. Ce sublime désir de Moïse, Dieu l'a mis dans le cœur de l'humanité, et l'expression s'en trouve dans cette tendance constante vers la perfection en tous genres, perfection physique, perfection morale, perfection intellectuelle, tendance qui n'est que l'aspiration innée de l'âme humaine vers l'infinie perfection. Et en cela, il ne faut jamais l'oublier, il n'y a pas seulement des besoins légitimes à satisfaire, mais aussi l'accomplissement de devoirs. Tant que l'homme est capable d'efforts, il est de son devoir comme de son intérêt, de travailler à faire mieux. L'on a mis la paresse le dernier des péchés capitaux ; c'est je suppose qu'on le regardait comme le pire de tous. Pour moi, ça ne souffre pas de doute. Le paresseux, à mon sens, est le plus dégradé des hommes. Chez les autres pécheurs, au moins, il y a de la vie, quelque chose à quoi l'on reconnaît un être intelligent ; mais chez le paresseux il ne reste plus rien de ce qui caractérise l'homme, et si le paresseux n'a pas tous les vices,c'est qu'il n'est plus capable de rien, le malheureux, pas même de faire du mal.

De la nécessité de pourvoir aux besoins de l'humanité d'une manière de plus en plus parfaite, est née celle de la division du travail. Vous

concevez que s'il fallait que chaque homme fût agriculteur, charpentier, tisseur, peintre, sculpteur, musicien, poète, et par dessus tout versé dans toutes les sciences humaines, vous concevez, dis-je, qu'il n'y aurait pas de progrès possibles dans les arts ni dans les sciences, ni par conséquent dans le bien-être et les jouissances qu'en retire l'homme. Prenez la société la plus avancée en civilisation ; faites-y résoudre à chaque père de famille de se suffire à lui-même, de ne requérir en quoi que ce soit les services de personne, et une génération ne se passerait pas que cette société ne fût retombée dans la barbarie primitive. L'homme a tant de besoins à satisfaire, ces besoins sont si étendus, et la vie est si courte, et chaque intelligence est si bornée, qu'il ne faut rien moins que l'action réunie et co-opératrice de tous les hommes pour y satisfaire dans la mesure du possible. Nous sommes ici ce soir quelques centaines d'hommes, jouissant tous d'un certain bien-être. Nous avons des habitations confortables, de bons vêtements, une nourriture saine et abondante ; plusieurs même peuvent se permettre un peu de luxe. Eh ! bien, il n'y en a pas un seul parmi nous qui, s'il eût été laissé à ses propres ressources, pour se procurer tout cela, eût pu se donner, je ne dirai pas seulement les vêtements qui le couvrent, mais même l'article le plus simple de sa toilette, et qui n'eût été obligé de se contenter d'une peau de bête comme le sauvage du nord, ou de feuilles et de nattes grossières comme celui du sud. Que serait-ce donc, si de ce premier besoin nous remontions aux merveilles des arts et de la mécanique qui, à l'heure qu'il est, mettent à la portée des classes ouvrières mille jouissances inconnues ou inaccessibles à leurs devanciers ? Pour cela il a fallu que quelques hommes aient mis de côté tous autres soins pour étudier la nature, lui ravir ses secrets et réduire en servage ses plus redoutables puissances. C'est à la science que nous devons tout ; c'est elle qui d'un sauvage fait un homme civilisé ; qui d'un être faible fait un être fort. Les hommes isolés en présence de la nature sont ses esclaves, mais réunis en société ils deviennent ses maîtres. Ses feux, ses glaces, ses vents, ses courants, ses espaces, ses pesanteurs, ici ils s'en rient, là ils les utilisent.

Voilà ce que fait la société au moyen de la division du travail, qui permet à chacun de perfectionner l'art ou la science dont il s'occupe ; ce qu'elle ne pourrait faire sans cela, et ce qui ne peut se faire que par elle. Or, messieurs, la division du travail suppose différentes professions, différents corps de métier, mille occupations diverses employant des classes particulières. Parmi ces occupations, il y en a qui demanderont plus ou moins d'intelligence, ou des aptitudes spéciales ; enfin il y en aura de plus ou moins élevées. Ah ! voici

une difficulté qui se présente. Chacun prétendra aux occupations les plus élevées ; qui décidera entre les concurrents, qui fera le partage des lots ? Qui ? messieurs, ce sera un juge irrécusable, ce sera le père commun de tous les hommes, Dieu lui-même. Dieu qui créa l'homme social, c'est-à-dire pour ne faire de toute l'humanité qu'un seul être collectif, a réparti diversement et inégalement entre les hommes, l'intelligence, les aptitudes et les goûts, et a par là désigné à chacun sa place, dont chacun doit se contenter s'il ne veut se constituer en état de révolte contre Dieu même. De là découle aussi pour les gouvernants, dans toute société, l'obligation de seconder les vues de la providence, en mettant chacun en état d'arriver à sa place, en voyant à ce qu'il y soit protégé, et traité en frère, comme membre utile et respectable de la grande famille. Si gouvernants et gouvernés eussent toujours bien compris et bien fait leur devoir à cet égard, les sociétés humaines n'auraient pas si souvent offert l'affreux spectacle de vraies tanières, où des bêtes féroces se disputent une proie.

Si Dieu, au lieu de laisser à l'action lente du temps, et de la raison humaine, l'accomplissement de l'œuvre sociale, eût voulu, par un acte de sa toute-puissance, tirer tout d'un coup les peuples de la barbarie, et les mettre en pleine jouissance des avantages de la vie civilisée, il eût envoyé à ces peuples un de ses anges :

« O ! hommes, leur aurait dit l'envoyé d'en haut, le Tout-puissant a jeté un regard de pitié sur vous ; il a vu vos misères et il veut les abréger. Vous êtes les dernières créatures sorties des mains du créateur ; mais vous êtes ses bien-aimés. Tout ce qui a été créé avant vous l'a été pour vous. Dieu ne vous a pas, comme la brute, fait en naissant ce que vous devez être, une créature complète en son genre ; mais Dieu vous a donné la raison, don bien supérieure à l'instinct de la bête, et qui vous fera connaître le créateur et les secrets de sa création, autant qu'il le faudra pour votre bien-être, et pour sa propre gloire ; car à vous seuls il est donné de glorifier le Seigneur sur la terre que vous habitez. C'est votre titre à la souveraineté sur les autres créatures vivantes, comme l'arme qu'il vous a donnée pour dompter la nature entière : et c'est en remplissant la tâche qui vous sera assignée à chacun que vous saurez mériter auprès de votre père. »

« Mais, » auraient peut-être remarqué les hommes, « comment Dieu veut-il que nous accomplissions la haute destinée que vous nous annoncez ; que nous nous perfectionnions ; que nous apprenions à le mieux connaître ; que nous augmentions notre bien-être en ravissant à la nature les secrets qu'elle tient cachés ? Hélas ! comment le pourrions-nous ? nous n'avons pas d'hommes pour nous

enseigner ces grandes vérités. Et en eussions-nous, nous n'aurions pas le temps de les écouter, encore moins celui de pratiquer leurs leçons. Avec nos armes et nos instruments grossiers, nous ne pouvons bien souvent subvenir aux besoins les plus pressants de nos enfants. Puis viennent les guerres avec les peuples voisins, qui dévastent nos bourgades ; puis les maladies et les famines qui les jonchent de morts et de mourants ; enfin nous avons les méchants au milieu de nous, qui pillent ceux qui font des approvisionnements pour l'avenir ; car nos chefs sont sans autorité, sans pouvoir contre les malfaiteurs. Dans l'état où nous sommes, chacun à tout à craindre de tous : tous sont en guerre contre chacun. O ! Envoyé du Grand Esprit, ne venez pas ajouter à nos autres peines celle d'un cruel désappointement. N'affaiblissez pas votre courage par un vain espoir d'amélioration dans notre sort. Nous sommes prêts à souffrir et à combattre en hommes, jusqu'au jour où notre race, comme toutes celles qui l'ont précédée sur cette terre, disparaîtra comme elles, sans laisser plus de traces à sa suite que les feuilles emportées par le vent d'automne. "

" Eh ! non, hommes de peu de foi, eût répliqué le messager divin, vous ne disparaîtrez pas comme les feuilles d'automne ; vos races vivront longtemps et laisseront un grand renom après elles ; car voici ce que dit le Seigneur : je choisirai d'entre ces peuples des hommes à qui je répartirez mes dons dans leur plénitude, pour le bien et l'avantage de leurs frères ; ils seront mes représentants, mes agents, les dispensateurs de mes faveurs au milieu de ces peuples. Je vais, leur envoyer des guides éclairés et des chefs vertueux ; mais qu'ils se rassurent : les humains sont tous mes enfants, et tous ont un droit égal à mes bienfaits. Il n'y aura donc parmi eux ni maitres ni esclaves ; il n'y aura que des frères préposés par moi, et chacun dans son état, à l'accomplissement de l'œuvre commune, ma gloire et le bonheur du genre humain. Aux uns je donnerai la science du bien, et ils enseigneront à régler sa conduite de manière à me plaire et à mériter mes faveurs ; aux autres, la science du juste, et ils enseigneront à rendre à chacun ce qui lui appartient ; à ceux-ci, la science de l'utile, et ils enseigneront l'emploi le plus avantageux des forces, de l'intelligence et des ressources de chaque peuple ; à ceux-là, le sentiment du beau, et ils offriront à l'admiration des hommes les merveilleuses beautés que récèlent mes œuvres. A d'autres enfin je révèlerai les grands secrets de ma création, à l'aide desquels ils apprendront à tirer de la terre, encore ingrate, des subsistances abondantes pour de nombreuses générations d'enfants et de petits enfants ; à bâtir des villes et places fortes, où ils pourront

défier les attaques de leurs ennemis ; à trouver dans les herbes, qu'ils foulent aux pieds, et dans les minéraux, dont ils ignorent l'existence, des remèdes souverains contre les maladies, qui les épouvantent et les ravagent ; à tirer des contrées les plus éloignées les subsistances dont ils auront besoin dans les années de disette. Enfin les méchants seront comprimés et punis par des chefs que je ferai forts et puissants. Chaque offense, chaque injustice commise contre un seul d'entre eux, sera considérée l'avoir été contre tous, et les coupables seront écrasés sous le poids de la vindicte publique."

Voilà bien le langage que Dieu eût tenu aux premiers peuples, s'il leur eût directement manifesté sa volonté quant à l'œuvre sociale. Mais ce langage ne le fait-il pas aussi clairement entendre au fond de la conscience de chacun de nous ? Une voix intérieure ne nous dit-elle pas à tous, que la science, la force, la grandeur, la puissance ont été données à quelques-uns pour l'avantage de leurs frères plus nombreux, à qui est échue la part la plus pénible, et la plus indispensable de l'œuvre sociale ? Oui, la part la plus indispensable : On peut supposer une société politique sans savants, sans artistes, sans grands industriels, mais sans travailleurs, impossible ; car ils sont la base même de l'édifice social. A tous cette voix dit que les hommes du travail manuel ont droit à une protection toute particulière de la part de tout ce qui est puissance dans la société. L'a-t-on bien écoutée cette voix, même depuis que l'on répète soir et matin " Notre père qui êtes aux cieux ? " Où sont nos lois de protection, nos institutions de prévoyance pour le pauvre ouvrier en chômage ? Vous aurez beau regarder de tous côtés, vous ne verrez guère que des prisons pour la protection du riche. Il ne faut pas parler des *Work Houses* d'Angleterre ; il est à peu près reconnu qu'ils sont pires que des prisons. Et les *Poor Rates* ne font guère qu'empirer le sort du pauvre, en lui ôtant ce qui lui restait de dignité personnelle : on en fait un mendiant. Je dois dire cependant qu'il commence à s'élever en France des établisements, qui promettent beaucoup ; je veux parler de ce qu'on appelle des cités ouvrières. Ce sont de vastes bâtiments, dont quelques-uns mériteraient le nom de monuments, divisés en logements d'ouvriers. Au moyen des notables économies, que cette espèce de vie en commun permet de faire sur le chauffage, l'éclairage, et maint autre besoin domestique, surtout sur la nourriture, lorsqu'il y a une table commune, on peut procurer aux ouvriers les précieux avantages d'une bibliothèque, d'une chambre de lecture, où l'on reçoit des journaux, et d'une bonne école pour les enfants de l'établissement. Ce sont généralement les maîtres des grandes industries qui construisent ces bâtiments, pour

y loger leurs ouvriers, moyennant une modique contribution. Mais il n'y en a qu'un petit nombre, qui le font. A leur défaut, pourquoi l'état ne le ferait-il pas, au lieu d'abandonner les classes ouvrières à Providence ? Mais la Providence du pauvre, c'est l'état, qui ne doit pas les laisser à la merci des maitres, trop souvent impitoyables.

Chez les anciens, comme on sait, l'ouvrier était esclave, c'est-à-dire une vraie bête de somme, que l'on traitait même souvent comme une bête fauve, témoin la chasse aux ilotes à Sparte, que l'on faisait faire aux jeunes gens pour les habituer à la guerre. Cette abomination et autres du même genre disparurent devant le christianisme ; mais ce ne fut guère qu'après la reconstitution de la société en Euroye, au moyen âge, que le sort du travailleur s'améliora notablement, non-seulement par l'abolition de l'esclavage légal, mais par l'action bienfaisante de la religion chrétienne, qui semble avoir été établie principalement pour les pauvres, pour les faibles, pour les hommes du travail manuel, pour le peuple enfin. Malheureusement tout le monde ne comprend pas le christianisme, soit dans un sens, soit dans un autre. Cela vient de ce que certains hommes jugent les choses d'un siècle avec les idées d'un autre siècle, aidés en cela, il faut le dire, par d'autres hommes qui tiennent à d'anciennes choses non essentielles, au milieu d'un ordre d'idées nouvelles mais légitimes.

Jugeant des institutions du moyen âge, d'après l'état social de nos jours, et d'après nos idées toutes modernes, que n'a-t-on pas dit contre les couvents et les monastères ? Cependant, ces institutions au temps où elles furent créées, étaient des institutions éminemment populaires ou démocratiques. C'était-là que les enfants les plus intelligents du pauvre travailleur, trouvaient une existence honorable. On parvenait à tout par l'église dans ces temps-là, et c'était alors, comme aujourd'hui, dans la classe ouvrière que se recrutait le clergé. Et ces monastères étaient des hospices, des hôpitaux, des refuges, où les pauvres trouvaient des secours assurés, et qui n'avilisaient pas, offerts qu'ils étaient par la main de la religion ; c'étaient même des hôtelleries, où les voyageurs trouvaient une franche et généreuse hospitalité ; c'était mieux que cela encore, c'étaient des écoles, et des sanctuaires où la science s'élaborait pour une glorieuse renaissance.

Tous ces établissements, écoutez bien, étaient fondés et maintenus au moyen des dons qu'on obtenait des classes aristocratiques, qui possédaient toute la richesse sociale alors. C'était la manière de faire de la démocratie dans ce temps-là, et la bonne pour le temps. Aujourd'hui les grands pécheurs, au lieu de fonder des monastères,

bâtissent des châteaux pour des danseuses d'opéra. Le peuple n'y a guère gagné comme vous voyez.

Que n'a-t-on pas dit aussi contre le célibat des prêtres et de tous les ordres religieux de l'un et de l'autre sexe ? Ne vous étonnez pas de me voir aborder ce point à propos des classes ouvrières, car il intéresse ces classes plus que toutes les autres. Ces ordres religieux se dévouent tous à quelque œuvre de bienfaisance, sans demander autre chose que la plus humble subsistance, tandis que là où ils n'existent pas, il faut pourvoir à l'existence de plusieurs familles, ou se passer de l'œuvre. Et les œuvres de bienfaisance, c'est aux pauvres qu'elles profitent. Puis ces célibataires utiles sont un frein salutaire à ce trop-plein de population, qui fait le tourment de l'Europe aujourd'hui, et qui fera celui de notre Amérique un jour, qui heureusement est encore éloigné. Alors on concevra la sagesse et l'avantage, même sous le rapport profane, d'institutions qui offrent une position utile et honorable aux meilleures intelligences populaires, sans contribuer à augmenter le mal provenant du surcroit de population chez les classes ouvrières, où ce mal se fait naturellement plus sentir qu'ailleurs.

Dans un temps où le philosophisme dans notre propre sein, et le bigotisme ou l'intolérance religieuse autour de nous, cherchent à décréditer nos institutions religieuses, je dois profiter de cette occasion de rappeler combien le système catholique est admirable d'intelligence à l'endroit des besoins sociaux, à l'endroit des misères du peuple surtout. Il l'a été, c'est maintenant admis par tout le monde, jusqu'à l'ère de l'émancipation politique, qui a remis les éléments sociaux dans le creuset de la Providence. Laissez-le faire, et vous verrez qu'il saura s'accommoder aux exigences de la nouvelle société. Mais prenez patience ; donnez-lui le temps de se reconnaître, de sonder le terrain nouveau, que nous foulons depuis moins d'un siècle, ce qui n'est rien en fait de rénovation sociale. Le catholicisme est de sa nature conservateur, et partant ne peut se constituer sentinelle avancée du mouvement politique. Mais ne l'alarmez pas par le libertinage de la pensée, et vous verrez qu'il ne se réfugiera pas parmi les traînards. Etudiez bien le catholicisme, mes jeunes amis, et vous verrez que c'est le système religieux le plus favorable au peuple, ou, pour me servir de votre mot favori, le plus démocratique qu'il y ait, et qu'il y ait jamais eu au monde. Vous découvrirez, à votre grande surprise peut-être, que le protestantisme, le déïsme et toutes les doctrines du jugement privé, ont une tendance éminemment anti-démocratique sous le rapport politique. Mais pour découvrir cela, il faut descendre au fond des choses, étudier et méditer longtemps, et c'est ce qu'on ne fait guère dans le tourbillon

où l'humanité se trouve aujourd'hui engagée. La plupart des hommes d'intelligence se bornent à effleurer la surface des choses, entraînant après elles les multitudes abasourdies, vers un 18 brumaire ou un 2 décembre, ou pis encore. Dans tous les cas, c'est le peuple qui paie les pots cassés.

Ouvriers, mes amis, pour qui je parle, vous qui êtes les abeilles travailleuses de la ruche sociale, voulez-vous éviter les maux dont souffrent vos semblables ailleurs, tenez fort et ferme à votre système catholique, et à tout ce qui en fait l'essence. Repoussez les adeptes du jugement privé, qui cherchent à vous en éloigner. Le Catholicisme, voyez-vous, c'est l'association dans sa plus haute et sa plus vaste expression, et cela au profit du pauvre et du faible, qui ne peuvent être forts que par l'association. Celle-ci en les réunissant en un faisceau saura les rendre plus forts que les forts. Je ne nierai pas que, humainement parlant, le principe du jugement privé, qui est, en pratique, l'individualisme appliqué aux choses morales, ne tende à augmenter la force des individualités ; mais cela ne peut profiter qu'au petit nombre d'individus fortement trompés. L'individualisme est comme le vent qui anime un brasier, mais qui éteint une chandelle. Aux masses il faut l'association d'idées, l'unité et par conséquent l'autorité. Je prie ceux de mes jeunes auditeurs qui seraient, comme on l'est trop souvent à leur âge, enclins à se révolter contre toute espèce d'autorité, de bien réfléchir là-dessus, avant de jeter le doute et le trouble dans l'esprit du peuple, à l'endroit de ses anciennes institutions. Les anciennes institutions d'un pays, ses croyances religieuses surtout, il ne faut jamais l'oublier, sont à un peuple ce que sont à un individu sa constitution physique, ses habitudes, sa manière de vivre : en un mot, c'est sa vie propre. Et dire qu'il se trouve des hommes, de soi-disant patriotes, prêts à faire main-basse sur tout cela, sous le prétexte de réforme et de progrès ! Les malheureux ! ils ne voient pas que c'est la destruction et la mort. Réformons, mais ne détruisons pas ; avançons, mais sans lâcher le fil conducteur de la tradition. Mais revenons à notre sujet.

Nous avons laissé le travailleur sous la protection du corps clérical ou monacal, au moyen âge : c'était alors le seul protecteur qu'il pouvait avoir contre la grande puissance du temps, la féodalité. Peu à peu le foyer de la lumiere, rallumé au fond des monastères, rayonnant au dehors, fit éclore au sein du peuple la classe importante de la bourgeoisie, qui, bientôt, sous le souffle des idées d'émancipation qui se firent jour avec la presse, disputa, et souvent même arracha l'empire aux rois et aux barons. Alors commença l'ère de cette industrie moderne, qui par ses immenses développements, a, pour

ainsi dire, greffé une société nouvelle sur le vieux tronc humain, modifié considérablement au moins les conditions d'existence et les relations sociales. La mécanique, aidée de la science, a renouvelé, de nos jours, le prodige mythologique de Deucalion, à qui il fut donné de faire des hommes avec des pierres, avec cette seule différence que c'est avec du fer qu'elle fait les siens. Et ces hommes d'acier, montrant autant d'intelligence et d'adresse que ceux de chair et d'os, mais infatigables et sans besoins aucuns à satisfaire, inondent le monde de leurs produits à des prix, qui auraient paru plus que fabuleux aux fabricants de jadis. Il en est résulté d'abord un surcroit d'aisance surtout pour les classes ouvrières ; mais aussi un accroissement de population correspondant. D'un autre côté, les grands centres manufacturiers ont, par l'appât de bons gages, attiré de tous côtés des masses considérables d'ouvriers, qui vivent à l'aise dans les temps de prospérité commerciale ; mais qui aussi sont exposées à une grande misère dans les temps de gêne et de dépression. Dès lors, on le voit, le sort des ouvriers a dépendu des opérations heureuses ou malheureuses des maîtres, de fluctuations commerciales indépendantes de leur volonté, qu'ils sont absolument hors d'état de prévoir, et contre lesquelles ils n'ont pu penser à se prémunir. Puis il se trouve toujours des hommes, ignorant les lois du monde industriel, où animées d'intentions perverses, qui prêchent à ces multitudes d'ouvriers affamés des doctrines subversives de tout ordre social, ajoutant ainsi aux souffrances physiques les souffrances morales de l'envie et de la haine, et poussant ces malheureux à des violences, qui ne font que creuser davantage l'abîme de misère où ils sont plongés.

C'est ici l'occasion de vous signaler une des plus graves erreurs que commettent quelquefois les classes ouvrières, en se coalisant pour faire augmenter le prix de la main-d'œuvre ; fatale erreur qui ne peut qu'empirer leur sort. Entrons dans quelques détails sur ce point important.

Il est une science qui a été mise en corps de doctrine par un anglais, Adam Smith, mais qui a reçu de la plume d'un français, Jean-Baptiste Say, les perfectionnements, l'extension, la portée dont elle était susceptible. Cette science, c'est celle de l'économie politique, qui explique le mécanisme jusqu'à ces deux grands hommes assez incompris, du travail et de la production ; elle nous fait vous voir que l'industrie a ses lois que l'on n'enfreint jamais impunément ; lois dont la violation emporte des peines certaines, irrémissibles ; lois dont les violateurs, peuples ou individus, doivent boire le calice jusqu'à la dernière goute. Ces lois, comme toutes

celles de la nature créée, sont indépendantes de l'homme, ont été décrétées par le créateur pour le gouvernement du monde social, et elles ne sauraient être changées, non plus que les peines qui en sont le complément et la démonstration, sans un miracle, sans une nouvelle création, pour ainsi dire.

Ces lois, nous les subissons volontiers tous les jours, jusqu'à ce qu'elles viennent à froisser nos intérêts. Alors nous nous révoltons, et nous les foulons aux pieds. Mais tous les efforts que nous fesons pour briser nos chaînes, ne font que consumer nos forces dans une lutte inutile et insensée. Bien mieux pour nous de reconnaître ces lois immuables, et d'employer notre intelligence et notre énergie à les bien comprendre, et à marcher courageusement dans la voix qu'elles nous tracent. C'est surtout à l'homme de travail qu'il importe de bien connaître les lois qui règlent le salaire, lui à qui l'erreur est bien plus fatale qu'à tout autre ; lui qui travaille, non pas pour accumuler des capitaux, mais pour donner du pain à une compagne et à ses enfants ; lui qu'un faut calcul, un aveugle entraînement n'aura pas seulement l'effet de priver de quelques objets de luxe, mais du plus stricte nécessaire, de ce qu'il attend pour vivre lui et les siens. On lisait dernièrement dans les journaux que les ouvriers mécaniciens employés dans les manufactures d'armes de guerre, en Angleterre, ayant suspendu leurs travaux pour avoir de plus hauts prix, des commandes considérables venant du continent ont été retirées et envoyées en France. Les derniers journaux annoncent que 9000 à 10,000 de ces ouvriers sont retournés à leur ouvrage, après avoir perdu plusieurs mois de travail. Il y a quelques années, les ouvriers de Pittsburg, en Pensylvanie, ayant eu recours au même moyen perdirent, à ce qu'on calcula, la somme de vingt et quelques mille piastres par un chômage de quelques jours, sans obtenir un sou de gages de plus. Si j'ai bonne mémoire, nous fûmes témoins de quelque chose de semblable ici, il y a une douzaine d'années, parmi les charpentiers de navires. Plus récemment, certaines classes de nos ouvriers, non contentes des prix fort raisonnables qu'elles recevaient, voulurent en avoir de plus élevés encore. La conséquence en fut que les maîtres demandèrent et obtinrent que les soldats de la garnison donnassent tout le temps, dont ils pouvaient disposer, à différents genres de travail. Ce surcroit de travailleurs fit baisser les prix, comme de raison, et les ouvriers trop exigeants furent bien aises d'accepter de l'ouvrage à des prix plus bas que ceux qu'ils avaient refusés.

Le prix du travail, comme de tout ce qui est dans le commerce, se règle par la concurrence, ou, ce qui revient au même, par la de-

mande et l'approvisionnement. Y a-t-il peu d'ouvrage et beaucoup d'ouvriers, beaucoup d'approvisionnement d'un article sur le marché et peu de demande, les prix du travail et de cet article seront peu élevés. Ce sera tout le contraire s'il y a peu d'ouvriers et beaucoup d'ouvrage, peu de produits et une grande demande. Et cela viendra tout seul sans que l'on s'en mêle, et malgré que l'on s'en mêle. La concurrence entre les ouvriers et les vendeurs dans un cas, entre les maitres et les consommateurs dans l'autre, établira l'échelle des prix. Toutes les coalition d'hommes pour la changer, ne pourront avoir d'autre effet que de déranger pour le moment, tout au plus, l'équilibre naturel des choses. Mais, comme je l'ai remarqué plus haut, on ne viole jamais impunément une loi de la nature : la nature est impitoyable, il n'y a pas de miséricorde ni d'adoucissement à attendre d'elle.

Mais la nature est donc une marâtre, qui défend aux hommes de pourvoir de leur mieux à leur bien-être ; qui les condamne à se soumettre sans mot dire à l'exaction, à l'exploitation, à l'avidité d'un petit nombre de ses favoris. Non, Messieurs, la nature n'est pas une marâtre, elle est le code de Dieu, et elle apparaîtra une bonne mère à quiconque voudra l'étudier. Le monde ne serait pas l'œuvre d'une intelligence suprême, au moins il ne serait pas la preuve de l'existence de cette intelligence, s'il n'était pas régi par des lois fixes et immuables. Dieu a créé le monde avec ses lois ; en même temps il a créé l'homme avec la raison, et lui a livré le monde pour en jouir selon l'ordre qu'il a établi. C'est notre faute, c'est la faute de notre ignorance, de notre paresse, de nos passions désordonnées, si nous tournons le dos à l'ordre établi de Dieu, pour nous jeter dans la voie opposée. L'ignorance même n'est pas une excuse, puisque s'il nous a doué d'une intelligence, c'est pour la cultiver. Et les malheurs qui accompagnent partout l'ignorance sont une leçon que Dieu fait sans cesse résonner à nos oreilles.

Mais revenons à notre sujet, et voyons à quelle illusion funeste se laissent aller ceux qui veulent régler le prix du travail autrement que par la loi de la concurrence, et qui croient améliorer leur sort par de folles coalitions pour faire hausser les prix. Prenons pour exemple une de nos classes ouvrières, disons celle des charpentiers de navires, classe si importante dans notre ville : tout autre répondrait aussi bien à notre objet. Un bon jour donc nos charpentiers se mettent en tête de forcer les entrepreneurs ou constructeurs à leur donner de plus hauts prix. On se rassemble, on se concerte, et l'on en vient à la résolution de présenter un ultimatum : tel prix ou point d'ouvriers. Il arrive, dans ce cas, de deux choses l'une, ou les maitres cèdent ou ils résis-

tent. S'ils résistent, les ouvriers restent des semaines sans ouvrage. Or c'est-là une mauvaise affaire pour des gens qui se plaignent de ne pas gagner assez pour vivre. Il faut donc se résigner à manquer de pain, ou retourner humblement à l'ouvrage aux anciens prix. Mais, dit-on, si les maitres cèdent, le point est gagné. Point du tout, il est perdu encore plus que dans l'autre cas, comme nous allons vous en convaincre. Les prix, que vous obtenez par la coërcition, laisseront aux chefs d'industrie un retour suffisant ou non. Dans le premier cas, vous croyez être en sûreté n'est-ce pas ? Vous vous abusez. Vous ne pourrez jamais empêcher les maitres de faire tous les profits que le marché leur permet de réaliser. Vous avez profité d'un moment où les ouvriers étaient rares à proportion du travail ; eh ! bien, les maitres se mettront immédiatement à l'œuvre pour faire tourner la balance en leur faveur : ils feront venir des ouvriers d'ailleurs, ils multiplieront les apprentis, ce qui est fort facile lorsque les prix sont élevés ; et un bon jour, au moment où vous vous y attendrez le moins, et après vous être habitués à vivre largement, on vous dira qu'on va décharger une partie des ouvriers. Alors commencera la réaction, la punition d'une fausse démarche, qui aura fait augmenter le nombre des ouvriers au delà des besoins de la place. Alors il faudra se résoudre à aller chercher fortune ailleurs, ou offrir son travail à vil prix. C'est là que les maitres vous attendaient, et c'est maintenant qu'ils vont vous faire la loi à leur tour, et vous faire rembourser avec intérêt les profits que vous leur aurez arrachés. Qui niera qu'il eût été bien mieux pour l'ouvrier de se contenter des prix antérieurement établis paisiblement et régulièrement par la concurrence ? Ce qu'il faut à l'ouvrier, c'est un cours uniforme dans les affaires : les grandes fluctuations lui sont pernicieuses, car ses pensées et ses habitudes ne l'y ont pas préparé.

Nous venons de voir le résultat d'une hausse forcée dans les gages, lorsqu'elle laisse encore certains profits aux chefs d'industrie. Voyons maintenant ce qui arrivera dans le cas où une pareille hausse serait ruineuse pour eux. D'abord ils mettront tout en usage pour augmenter le nombre des ouvriers sur la place, afin de faire tourner par là l'avantage de leur côté. S'ils n'y réussissent pas, vous en ruinez quelques-uns, et vous forcez les autres à diminuor, sinon à cesser la construction ; c'est-à-dire vous diminuez la concurrence entre les maîtres, qui est tout à l'avantage des ouvriers ; ou vous faites cesser l'ouvrage, ce qui est bien pis encore ; car le grand point pour les ouvriers, c'est qu'il y ait toujours beaucoup d'ouvrage proportionnellement à leur nombre.

Si telles sont les lois qui règlent la récompense du travail, il faudra bien s'y soumettre, me direz-vous. Il me semble cependant vous

entendre murmurer en vous-mêmes : « Mais il faut avouer que le sort des classes ouvrières est bien misérable. Subir toutes les exigences d'un maître avide et inhumain ; le voir s'enrichir des sueurs de pauvres mercenaires, et n'avoir pas le droit, la satisfaction de résister. Ah ! il est bien triste le lot que la Providence a fait à l'homme de travail. » Ne murmurons jamais contre la Providence, messieurs, si nous ne voulons recevoir la leçon que reçut l'homme de la fable, qui s'étonnait que Dieu n'eût pas fait croître la citrouille sur le chêne. Pendant qu'il critiquait l'œuvre du Créateur, un gland lui tomba sur le nez, comme vous savez, et cela le guérit pour toujours de la manie de critiquer la création, car il se dit que s'il y eût eu une citrouille à la place du gland, son nez s'en fut trouvé encore bien plus mal. Lorsqu'il nous arrive de rencontrer quelque chose qui nous paraît étrange dans la création, soyons persuadés que c'est la faute de notre intelligence, qui ne peut voir assez loin dans les secrets de Dieu, et ne nous exposons pas à nous faire tomber sur le nez non plus le gland, mais bien la citrouille. C'est ce qui nous arriverait peut-être, si nous concluions à la légère, que l'ouvrier est tout-à-fait laissé à la merci du maître qui l'emploie, et que la main de Dieu s'appesantit sur lui. Détrompons-nous, l'ouvrier n'est pas à la merci du maître, et son sort n'est pas aussi mauvais qu'il paraît, à en juger d'après les apparences et les idées communes. On s'exagère beaucoup le bonheur des classes élevées, de ceux qu'on appelle les heureux de ce monde. On voit de beaux dehors, et l'on s'imagine que tout est joie au dedans. On oublie que ce sont les hauts lieux que la tempête tourmente davantage. Que l'homme de travail ferme son cœur à l'envie ; il y a pour lui des compensations. Dites-moi, où trouve-t-on le plus communément le rire franc et joyeux, et l'air soucieux et préoccupé ? Le premier n'est-il pas l'hôte familier des humbles habitations, et l'autre n'est-il pas l'habitué des salons dorés ? La santé, la force et la vigueur, où les trouve-t-on le plus communément, si ce n'est dans les classes laborieuses ? Au reste, les avantages dont paraissent jouir quelques-uns, viennent de qualités, de talents que Dieu a distribués selon qu'il l'a jugé à propos, dans sa sagesse et pour ses propres fins, et ici il faut bien se soumettre. Tout ce qu'on a droit d'attendre, c'est que les lois des hommes n'aillent pas au-delà des lois de Dieu, en traitant la richesse comme si elle appartenait uniquement à ses possesseurs, et non pas aussi un peu à la communauté entière. Ce n'est pas du socialisme que je prêche là, mais bien du bon et pur christianisme. On obtenait autrefois par la force du sentiment religieux, ce que je demande, aujourd'hui que ce sentiment s'est affaibli, à la force de la loi : voilà tout.

Je disais aussi que l'ouvrier n'avait pas été laissé à la merci de son maître; car s'il y a une loi pour régler les rapports de l'ouvrier avec le maître, il y en a une aussi pour régler les rapports du maître avec l'ouvrier ; et cette loi est encore celle de la concurrence. Il y a aussi une loi qui pose des bornes à l'avidité des maîtres, et des punitions pour eux lorsqu'ils la violent.

Il existe nécessairement entre les maîtres ou chefs d'industrie une certaine rivalité, de la concurrence. Chacun cherchera de son côté a attirer les meilleurs ouvriers dans son chantier ; et pour y réussir, il lui faudra offrir les plus hauts gages possibles. Cette concurrence sera toujours un moyen assuré de protection pour l'ouvrier, dans le cours régulier et ordinaire des choses. Mais supposons que les maîtres fassent eux-mêmes la folie de se coaliser, pour produire ou maintenir, dans le prix de la main-d'œuvre, une baisse que ne commandent pas les circonstances, voici ce qui arrivera immanquablement : ils verront s'élever de nouveaux ateliers, qui leur feront concurrence, et les forceront à payer de plus hauts prix, leur infligeant par là une peine permanente en venant partager avec eux les profits de leur industrie. C'est une vérité que l'expérience de tous les jours démontre à quiconque sait observer ce qui se passe dans le monde. Qu'une industrie donne de plus grands profits qu'une autre, vous voyez les gens s'y jeter, souvent même avec une imprévoyance et un entraînement qui préparent bien des mécomptes. A cet égard, craignons plutôt l'excès qu'autre chose. C'est une loi bien établie que l'intelligence et les capitaux se portent toujours du côté où se trouvent les grands profits.

Pour éclairer davantage les ouvriers sur leurs intérêts et leur position, signalons un autre phénomène du monde industriel : c'est que, lorsqu'un genre de travail quelconque n'est pas suffisamment rétribué, ceux qui s'y trouvent engagés diminuent progressivement en nombre, soit par l'éloignement de ceux qui laissent la place pour aller ailleurs, soit par l'absence de nouvelles additions. Il se trouvera donc, au bout d'un temps plus ou moins court, que le nombre de travailleurs ne sera plus proportionné aux besoins de la place. Alors de toute nécessité les prix hausseront, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances viennent donner un autre cours aux choses de cette industrie.

Des considérations précédentes, fruit d'études approfondies des lois et phénomènes sociaux par des hommes d'un grand génie, il faut conclure :

Que l'ouvrier méconnait ses intérêts bien entendus, lorsque par des coalitions avec ses compagnons ou autrement, il force celui qui l'emploie à lui donner un prix plus élevé que celui résultant de la concurrence.

Que le maître de même méconnait aussi ses vrais intérêts, lorsqu'il ne donne pas à son employé le prix qu'il a droit d'attendre d'après la même règle.

L'un et l'autre, dans ces deux cas, amènent dans l'industrie des perturbations, des secousses qui leur nuisent à tous les deux, mais au simple ouvrier d'une manière bien plus sérieuse, puisque lui c'est son stricte nécessaire qu'il met en danger. Leur intérêt commun exige donc que la plus parfaite bienveillance règne dans leurs rapports entre eux, et le meilleur axiôme d'économie politique sera toujours ce beau précepte de l'évangile : " aimez-vous les uns les autres."

Terminons ce point important de notre entretien, en exprimant le désir que nos chefs d'industrie et nos ouvriers respectent les lois immuables qui règlent le travail et l'industrie, en ce que ces lois résultent de la nature même des choses comme toutes les lois de Dieu ; et que notre société canadienne n'ait jamais le spectacle douloureux de maîtres aux prises avec leurs ouvriers, spectacle qui est toujours l'indice certain d'une ignorance déplorable et de passions désorganisatrices.

Mais, quoique l'on fasse, dans les pays où l'industrie a pris un certain développement, il est impossible d'empêcher que les classes ouvrières, surtout dans les grands centres d'industrie, ne soient de temps à autre réduites à une position des plus critiques. Si l'on ne peut prévenir le mal, on peut au moins ménager des moyens curatifs ou adoucissants, contre le mal. Ces remèdes de prévoyance peuvent venir des gouvernements, et des ouvriers eux-mêmes. Je pense, moi, que les gouvernements, doivent, jusqu'à un certain point, s'interposer entre les maîtres et les ouvriers. Je ne pense pas qu'il soit juste, humain, chrétien, que les chefs d'industrie puissent, à leur convenance, dire aux masses d'ouvriers qu'ils auront fait venir des quatre points cardinaux, en leur donnant l'espoir d'un emploi long ou permanent : " Mes amis, il n'y a plus d'ouvrage, pourvoyez-vous ailleurs du mieux que vous pourrez." L'état doit être prévoyant pour le pauvre ouvrier, qui lui ne peut étudier le mouvement commercial et industriel du monde. Il ne sait, il ne peut savoir qu'une chose, lui, c'est qu'en tel lieu on offre de bons gages ; et dans son ingnorance bien excusable, il ne pense pas aux incertitudes de l'avenir ; il ne fait pas d'épargnes, et arrivant le chômage il se ltrouve inopinément en face de la misère. Je voudrais donc que les maîtres, en temps de prospérité industrielle ordinaire, fussent astreints à déposer aux caisses d'épargnes ou dans quelque autre lieu sûr, tant pour cent en sus de ce qu'ils paient chaque semaine à

leurs ouvriers, ou ce qui reviendrait au même, tant pour cent sur les gages convenus. De cette manière, on établirait un système d'épargnes obligatoires, tout au profit de l'ouvrier ; car rappellons-nous qu'il faudrait que la balance revenant à l'ouvrier, fût amplement suffisante pour sa subsistance et celle de sa famille : les maîtres ne pourraient se procurer d'ouvriers qu'à cette condition dans les temps de prospérité industrielle, où l'ouvrage abonde. Le législateur a bien pourvu partout à l'établissement de caisses d'épargnes ; mais il n'y a malheureusement que les plus prévoyants qui en profitent, et c'est le petit nombre.

Le grand nombre, dans les temps de prospérité, pensent à se procurer des objets de luxe ; on augmente ou on raffraichit la toilette, on pousse jusqu'à la délicatesse dans le pot au feu, enfin l'on vit bien. Pour moi, je voudrais de tout mon cœur que le travailleur pût mettre la poule au pot, non seulement tous les les dimanches comme le voulait le bon Henri IV, mais même tous les jours de l'année. Mais cela ne se peut pas, et il arrive toujours un temps où pour avoir trop souvent mis la poule au pot, on ne peut plus y mettre le petit morceau de lard.

A ce propos, qu'il me soit permis d'adresser un mot d'avis aux classes ouvrières de cette ville en particulier. Depuis les deux grands incendies de 1845, l'ouvrage a été très abondant, et par suite les gages élevés. Au moment où cessaient les travaux de reconstruction, le siége du gouvernement revient à Québec pour quatre ans. En même temps il s'ouvre et se prépare des travaux publics considérables dans notre district. Cela va assurer à nos classes ouvrières plusieurs années encore de grande prospérité ; mais je crains que cette prospérité prolongée n'ait l'effet d'augmenter leur imprévoyance naturelle, si on ne leur répète souvent que cette prospérité sera inévitablement suivie d'une période de dépression. Je dis inévitablement, et je le dis avec certitude ; et voici comment la chose arrivera sans qu'il soit besoin de la survenance d'aucune inconstance extraordinaire. La présence du gouvernement à elle seule doit augmenter la circulisation de la place d'une couple de centaines de mille louis par an. Ajoutez à cela les sommes considérables qui vont se dépenser dans le district, et dont la majeure partie refluera dans la capitale, et vous avez les éléments d'une activité et d'une prospérité industrielles peut-être sans exemple. L'ouvrage va augmenter, mais la population ouvrière aumentera aussi à peu près dans la même proportion. Or que deviendra cette population doublée, triplée peut-être, lorsque l'ouvrage tombera, à son ancien niveau, si elle n'a pas fait des épargnes, qui

permettront à une partie d'entre elle d'aller chercher fortune ailleurs, ou d'attendre que les affaires aient repris viguenr. Je le déclare du fond de mon cœur, je redoute pour nos classes ouvrières le sort qui les attend dans cinq ou six ans, et qui leur sera d'autant plus pénible à supporter qu'elles auront perdu l'habitude et le souvenir du mal-être ; je crains de voir se réaliser pour un grand nombre la fable de la Cigale et de la Fourmi. Cette fable on devrait la faire apprendre par cœur à tous les enfants d'école, avec avis de la réciter à leurs parents de temps en temps.

A ceux donc qui ont des rapports fréquents avec les classes ouvrieres ; aux chefs d'industrie ; à vous, messieurs et mesdames, qui vivez au milieu d'une population ouvrière ; aux ministres de l'évangile surtout, eux dont la parole est si puisante, eux qui ont plus que tous autres à souffrir du spectacle des misères du peuple ; à tous de faire prendre à l'ouvrier ses précautions contre les mauvais jours.

Comme il n'est guère à espérer que notre législature prenne l'initiative d'une mesure comme celle dont je parle plus haut, et qu'elle attendra pour le faire qn'on l'ait fait ailleurs, c'est aux ouvriers eux-mêmes, et à ceux qni s'intéressent particulièrement à leur sort, de s'occuper dès ce moment des mesures à prendre contre l'avenir. La caisse d'épargnes, comme étant la plus simple, est bien la meilleure, et l'on ne saurait trop prêcher aux onvriers de recourir à ce moyen. Il en est un autre que je suggérerais comme offrant de bien grands avantages, non-seulement pour chaqne individu, mais aussi pour le corps entier auquel il appartiendrait. Je veux parler de l'association des oueriers d'un même métier, dans le but d'aider ceux de ce métier à trouver de l'emploi au loin, lorsqu'il en manquera sur la place. Chacun comprendra facilement que, lorsqu'il y a plus de bras que d'ouvrage dans une branche quelconque, les prix doivent nécessairement baisser au-dessous des moyens de substance ordinaire. En effet, supposez que dans un temps de grande prospérité, cent ouvriers d'un métier suffisent aux besoins de la place ; cette prospérité venant à cesser, cinquante suffiront : c'est dire qu'il restera la moitié de ces ouvriers sans ouvrage.

Or rester à ne rien faire pour le simple ouvrier, c'est être exposé à mourir de faim lui et sa famille ; et on évite cette extrémité tant qu'il y a moyen de gagner un morceau de pain. Les ouvriers désœuvrés iront donc offrir leur travail à vil prix et il faudra bien que ceux qui seront encore employés acceptent ces prix. Tout le corps du métier est donc, en ce cas, intéressé à diminuer temporairement son nombre, si l'on veut que les prix se maintiennent à un taux raisonnable. Sans cela tous les gens de ce métier seront réduits à la misère à la fois.

Mais comme on ne pourra forcer personne à s'éloigner, il faudra être en état de donner quelque encouragement, quelques secours à ceux qui seront disposés à le faire ; et rien ne sera plus facile, si l'on veut se concerter d'avance ; la moindre contribution hebdomadaire ou mensuelle, commencée aujourd'hui, suffirait dans cinq ou six ans, pour éloigner de la ville le surcroit d'ouvriers en différents genres, et sauver tout le monde de la misère et de la souffrance.

Au moyen de l'association que je propose, il y aurait un comité chargé de suivre le mouvement de l'industrie dans les autres parties du pays et dans les pays voisins. Au besoin ce comité serait en état de fournir d'utiles renseignements à ceux qui consentiraient à s'éloigner, en même temps que des secours pécuniaires à même la caisse de l'association. Ces secours, cependant, devront toujours être donnés de préférence à ceux qui resteront dans le pays, à ceux surtout qui voudront aller prendre des terres nouvelles. Des ouvriers ordinaires, il y en aura toujours assez ; mais des colons jamais, tant que nous aurons des terres à ouvrir. L'ambition de tous nos ouvriers devrait être de se mettre en état, au bout de quelques années de travail, d'aller prendre une de ces belles terres, qui abondent de tous côtés, et qui ne demandent que des bras vigoureux pour assurer une existence honorable et indépendante à des milliers de familles. Oh ! que j'aimerais bien mieux voir nos ouvriers, sans ouvrage, s'acheminer vers nos riches forêts, plutôt que d'aller doter un pays étranger de leur travail et de leur énergie, souvent pour toujours, renonçant ainsi aux chères habitudes comme aux douces affections du pays natal.

Mais que dis-je ? nos ouvriers.... il n'y a malheureusement pas qu'eux qui s'expatrient. On n'entend parler de tous côtés que d'émigration parmi la classe agricole. De l'émigration parmi la population agricole d'un pays nouveau, qui possède des millions d'arpents d'excellente terre inculte, est-ce croyable ? Ce n'est pas croyable, et cependant cela est, et cela a lieu depuis plusieurs années au vu et su de tout le monde. Mais a-t-on fait quelque chose pour arrêter cette déplorable dépopulation ?

De patriotiques associationr se sont formées, à la tête desquelles j'ai été réjoui de voir plusieurs membres de notre clergé, qui ne reste jamais en arrière lorsqu'il s'agit d'œuvres patriotiques. Quelques-unes de ces associations ont fait des prodiges avec leurs modiques ressources, puissamment secondées, il faut le dire, par l'indomptable courage de nos compatriotes, qui ont, en cette occasion, retrouvé l'héroïsme tant renommé de nos pères. C'est à fendre le cœur, mais aussi c'est à exciter l'admiration et l'orguenil national, que d'entendre les récits des tribulations et des souffrances, endurées avec

tant de résignation et de constance, par les premiers colons des Bois Francs, et autres lieux, où nos compatriotes sont encore aux prises avec des obstacles à décourager toute autre race d'hommes.

Mais le gonvernement qu'a-t-il fait ? que fait-il ? il a fait peut-être tout ce qu'il était possible de faire dans les circonstances ; il a réduit le prix des terres à un prix presque nominal, et donné des délais assez longs pour les paiements. Mais ce n'est pas assez, et ce n'est pas ce qu'il y a de mieux à faire. Ce qu'il y a de plus urgent, ce sont des chemins. En vain donnerait-on les terres pour rien, si les colons ne peuvent s'y rendre, et si rendus, ils n'ont pas de sortie ; les terres n'ont de valeur qu'autant que les marchés sont accessibles. Dans le Haut-Canada, qu'on a sillonné de beaux chemins du sud au nord, et de l'est à l'ouest, le colon se trouve mieux situé en payant 15s et 20s l'acre pour ses terres, que celui du Bas-Canada en ne payant que 2s. Des chemins ! des chemins aux terres nouvelles ! ! voilà le cri qu'il faut faire résonner aux oreilles du gouvernement, si nous ne voulons voir notre jeunesse gagner en foule les prairies de l'ouest. Un ami m'écrivait dernièrement que dans une seule paroisse du Comté de Leinster, quarante pères de familles, dont plusieurs fort à l'aise, venaient de vendre leurs terres pour aller au printemps rejoindre le père Chiniquy. Coute que coute, il est de l'honneur du gouvernement d'empêcher cette expatriation, qui, tant qu'elle durera, sera un acte vivant d'accusation contre nos institutions gouvernementales.

Je viens de mentionner le nom du père Chiniquy ; et puisque l'occasion s'en présente, je craindrais qu'on ne pût m'accuser de faiblesse envers un ancien ami, si je n'en profitais pour dire hautement ce que je pense de la croisade que prêche le Révérend Père, pour attirer nos compatriotes auprès de lui, à son établissement de Bourbonnais. S'il est quelqu'un qui ait payé au père Chiniquy son tribut d'éloges pour ses bonnes et patriotiques œuvres, c'est moi, et le pays non plus n'a pas été ingrat envers l'apôtre de la tempérance. Mais je dois dire aujourd'hui que je vois avec douleur le Père Chiniquy se servir de l'influence qu'il a su acquérir parmi nous, et aussi du don généreux qu'il doit à la reconnaissance de ses concitoyens, pour embaucher au profit d'un pays étranger, un nombre considérable de nos familles les plus industrieuses.

Révérend Père Chiniquy, je ne reconnais plus là votre ancien patriotisme. Eh ! quand vos terres de Bourbonnais seraient aussi belles, aussi fertiles que vous le prétendez ; quand il serait aussi avantageux de s'y établir que vous le dites, ce dont il est permis de douter, car en même temps que vous appelez vos compatriotes à

aller jouir du "pain, de l'air et de la liberté," qu'on trouve à Bourbonnais, les habitants catholiques de cette contrée fortunée s'adressen à nous, pauvres et misérables habitants du Bas-Canada, pour les aider à se bâtir une église ; quand, dis-je, Bourbonnais serait une nouvelle terre promise. est-il d'un bon patriote d'exciter nos cultivatours à s'y expatrier, à aller s'y noyer au milieu d'une population étrangère, pour nous laisser ici, nous, avec des forces déja à peine suffisantes, soutenir la grande lutte de notre nationalité ? Allez, si vous voulez, y appliquer à votre plus grand avantage et à celui de votre famille, les £500 que vous avez reçus de la libéralité de notre législature, et autres dons généreux que vous avez eus en différents temps d'autres sources, mais allez y seul, et n'entraînez personne dans votre fuite. Ne répandez par parmi nous par vos écrits, votre exemple était certes déjà trop, l'idée qu'on ne doit rien à son pays, à sa nation ; qu'on peut les abandonner au milieu de l'épreuve pour aller ailleurs chercher un peu de bien-être pour soi et les siens. Soyez le seul à imiter parmi nous la conduite de ces lâches Israélites, à qui la peur de l'ennemi et la rude vie du désert faisaient regretter les oignons d'Egypte, et qui excitaient le peuple hébreux à y retourner ; cessez vos invitations anti-patriotiques. A cette condition et à raison de vos anciennes bonnes œuvres, peut-être prierons-nous Dieu que ceux de vos compatriotes qui vous auront écouté, ne vous reprochent amèrement un jour leur expatriation, et vous cachent les pleurs qu'ils verseront souvent, j'en suis sûr, au souvenir de l'ancienne patrie.

Vous me trouvez, peut-être un peu sévère à l'égard du père Chiniquy ; mais vous me pardonnerez, j'espère, en faveur du sentiment qui m'anime. Je serai indulgent autant que l'on voudra sur tout autre point ; mais sur celui de notre nationalité, je serai toujours impitoyable envers et contre tous ; et ce sera toujours avec toute l'énergie dont je suis capable, que je m'exprimerai sur le compte de ceux qui feront quoique ce soit à son préjudice. J'espère que nous n'en viendrons jamais-là, mais si la chose arrive, et qu'il nous faille opter entre le salut de notre nationalité, et des avantages politiques ou matériels, quels qu'ils soient, vous me trouverez, et je vous trouverez tous aussi, j'en suis sûr, avec ceux qui prendront pour devise : Notre Nationalité avant tout !